

FRANCO *plus*

La fanfare de Rockland garde le tempo



SAMUEL BLAIS-GAUTHIER
sbgauthier@ledroit.com
correspondant régional

À côté d'un lutrin de fer tordu, un vieux métronome de bois, recouvert de poussière donne le rythme. Il bat comme ça depuis 1893 et il n'a jamais perdu le « clic ». Après tout ce temps, il donne encore le tempo à la fanfare de Rockland, « la plus vieille fanfare toujours active du Canada », dit fièrement Georges Guibord, le trompettiste de la formation.

« Jamais, d'aussi loin que je me souviens, la fanfare de Rockland n'a arrêté. Elle fait partie des meubles ici », lance-t-il.

Toutes les semaines, la vingtaine de musiciens qui forment maintenant la version contemporaine de l'orchestre se réunissent pour repasser les airs de la fanfare de Rockland, autrefois une fierté locale, maintenant devenue une institution.

« À l'époque la grande sortie de la semaine, ça se passait le samedi soir à la patinoire, au son de la fanfare. C'était la fanfare de Rockland qui ouvrait la marche à tous les événements d'envergure de la région. Elle était partie prenante de toutes les activités et l'est toujours.

« On n'imagine pas, encore aujourd'hui, la fête du Canada ou de l'Armistice à Rockland sans la fanfare. Elle un pilier et une fierté du patrimoine rochelandaïs et de la voir encore vivante prouve une chose : les rochelandaïs sont attachés à leur patrimoine », témoigne Gilles Chartand, le conservateur du

Musée de Rockland.

Fidèle et précise comme le « tac » du métronome, la fanfare de Rockland n'a jamais manqué une fête du premier juillet. À l'approche du temps des Fêtes, les doyens de Rockland attendent impatiemment, en tapant du pied, la traditionnelle tournée de Noël de leur fanfare centenaire.

Georges Guibord avait 17 ans lorsqu'il a joint ses rangs.

« À un certain moment, lorsque tu étais dans la fanfare, tu étais une « rock star ». C'était gros », raconte l'homme.

Comment une fanfare locale peut-elle encore retentir après bientôt 120 ans d'existence ? M. Guibord a sa petite idée là-dessus.

L'aspect social

« Au sein de la fanfare de Rockland, il y a cet aspect social qu'on ne retrouve dans aucune autre fanfare, ni nulle part ailleurs », est d'avis George Guibord.

Sur ce point, Georges Guibord et Martin Guibord, au cor d'harmonie, sont au diapason.

« À la base, il n'y a rien d'intéressant à lire une partition. Mais c'est le processus de création qui en découle lorsque nous sommes réunis qui est magique. On sent à ce moment-là une vibration s'emparer de nous. La musique vient libérer beaucoup d'émotions. Il y a des gens qui ont besoin de jouer leur partie de hockey hebdomadaire, nous, c'est la fanfare qui nous comble », confie Martin Guibord, le benjamin du groupe, à 40 ans. « Je suis ici pour faire baisser la moyenne d'âge de la fanfare », s'amuse-t-il à répéter à la blague.

Il en convient et s'en désole un peu, la cohorte de l'harmonie ne rajeunit pas. La relève est un brin difficile à recruter.



La fanfare de Hawkesbury, la plus vieille fanfare encore active au pays. Ci-dessous : la fanfare en 1929.

« C'est l'espoir de nous tous de voir l'orchestre continuer de voir cette tradition de perpétuer », note-t-il.

Mais la fanfare de Rockland vient donner raison à l'adage qui dit qu'avec l'âge vient l'expérience.

« La fanfare de Rockland compte parmi elle des musiciens de calibre professionnel formidables et exceptionnels. Je me suis toujours posé la question et me la pose encore, comment tant de musiciens de talent se sont retrouvés dans cette fanfare? », se demande Martin Guibord, enseignant de formation en musique, qui constate le potentiel d'une richesse à transmettre.

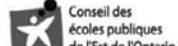


PHOTO DE COURTOISE

LEDROIT, LE VENDREDI 12 AOÛT 2011

ENSEMBLE
POUR LA PROMOTION DU FRANÇAIS DANS LA COMMUNAUTÉ FRANCO-ONTARIENNE

LeDroit



Printed and distributed by NewspaperDirect
www.newspaperdirect.com US-CAN: 1.877.963.6040 Intern: 800.594.6394
COPYRIGHT AND PROTECTED BY APPLICABLE LAW

FRANCO *plus*

Son premier Open de golf a permis à la Fondation de La Cité collégiale d'amasser 102 000 \$

Véronic DiCaire heureuse de donner au suivant



VALÉRIE LESSARD
vlessard@ledroit.com

Véronic DiCaire n'a peut-être pas pu prouver aux participants du premier Open de golf portant son nom qu'elle maîtrise bien son *swing*, mais elle a permis à la Fondation de La Cité collégiale d'amasser 102 000 \$, vendredi dernier.

Cette somme sera redistribuée sous forme de bourses à des étudiants du collège, et réjouit l'imitatrice et chanteuse franco-ontarienne qui, à défaut de frapper des balles, a tenu à serrer la main et à discuter avec chaque participant présent au Club de golf Outaouais de Rockland lors de «son» Open.

«J'étais très envieuse des hockeyeurs comme Daniel Brière (sur place, vendredi dernier), qui ont des tournois de golf à leur nom afin de redonner à leur communauté. En fait, je me demandais si j'allais devoir me mettre à jouer au hockey pour pouvoir en avoir un, tournoi! lance Véronic DiCaire en éclatant de rire, à l'autre bout du fil.

Au-delà du fait que j'en ai enfin un aujourd'hui, je suis surtout très, très heureuse de pouvoir donner au suivant moi aussi. Parce que j'ai été chanceuse de côtoyer des gens qui m'ont ouvert toutes sortes de portes, à différentes étapes de ma carrière. Et je trouve ça important de permettre, grâce à l'argent que nous avons amassé, à des jeunes d'étudier en français.»

Prestation spéciale

L'artiste originaire d'Embrun, qui a aussi profité du tournoi pour offrir une prestation spéciale aux golfeurs, prendra le temps de s'asseoir avec les responsables de la Fondation de La Cité pour déterminer à quels étudiants seront remises les bourses, cet automne.

«Est-ce que ce sera à des jeunes engagés socialement ou de milieux défavorisés? C'est ce qu'il nous reste à définir. Mais une chose est certaine: notre intention est d'aider étudiants directement ces étudiants», mentionne la trentenaire.

Une deuxième édition de l'Open Véronic DiCaire est déjà prévue pour l'été prochain. Cette fois, l'événement se déroulera au Club de golf Le Mirage, propriété de René Angéllil et Céline Dion, à Terrebonne.



PHOTO DE COURTOISIE

La présidente de La Cité collégiale, Lise Bourgeois, le comédien Patri- ce Bélanger, Rhéal Leroux et le joueur de hockey Daniel Brière faisaient partie des invités de l'artiste franco-ontarienne.



PHOTO DE COURTOISIE

Le premier Open Véronic DiCaire a permis à la Fondation de La Cité collégiale d'amasser 102 000 \$, vendredi dernier.

EN BREF

UN NOUVEAU VISAGE AU MUSÉOPARC

Le Muséoparc de Vanier compte une nouvelle recrue dans ses rangs. Caroline Cantin a été embauchée à titre d'agente des communications et des relations publiques. M^{me} Cantin est diplômée en communications et en histoire et elle s'est toujours intéressée au milieu culturel. Installé dans l'ancien hôtel de ville de l'ex-ville de Vanier, le

Muséoparc de Vanier met en lumière l'histoire de Vanier et de la région d'Ottawa et ses responsables organisent plusieurs activités dont le Festival des sucres, au printemps. C'est le seul musée francophone d'Ottawa.

GRANDE RANDONNÉE

Contrairement à ce que nous écrivions dans la rubrique *Franco Plus* du vendredi 5 août der-

nier, la Grande randonnée de La Cité collégiale, une activité de collecte de fonds organisée par le Club des anciens de l'École secondaire catholique de Plantagenet, aura lieu le dimanche 25 septembre prochain (et non en octobre). La Grande Randonnée offre cette année trois circuits vélo (24, 44 et 88 km) et deux circuits pédestres (10 et 15 km). Pour de plus amples renseignements, consultez le www.randonnee-ramble.ca.

NOUVELLE ÉMISSION MATINALE À CJFO

La station radiophonique d'Ottawa, CJFO, présentera une nouvelle émission du matin, à compter du lundi 29 août. L'animatrice Véronique Soucy sera à la barre de *Véro Cité*, une émission qui débutera à 6 h pour se terminer à 9 h. Véronique Soucy possède une douzaine d'années d'expérience dans le monde de la radio. L'émission *Daniel Séguin*

en liberté est de retour pour une deuxième saison sur les ondes de CJFO FM 94.5. Par ailleurs, les responsables de la station de radio invitent la communauté de la capitale à participer à son premier tournoi de golf qui aura lieu le mercredi 7 septembre prochain, au Club de golf Casselview de Casselman, à compter de midi. On peut s'inscrire en consultant le site web cjfofm.com.

LeDroit

12 août 2011 | Le Droit

À LA RECHERCHE DE VÊTEMENTS POUR ENFANTS

À quelques semaines de la rentrée scolaire, Entraide familiale de l'Outaouais demande l'aide de la population afin de pouvoir habiller les enfants qui retourneront sur les bancs d'école le 1er septembre prochain. « Nous avons beaucoup de vêtements pour adultes, mais nous avons peu de vêtements pour les enfants, notamment pour les garçons de 6 à 12 ans », mentionne Diane Tremblay, directrice générale d'Entraide familiale de l'Outaouais. L'organisme aimerait aussi recevoir des souliers pour enfants ainsi que des sacs à dos. Mme Tremblay rappelle que les vêtements donnés doivent être en bon état. Les citoyens peuvent venir porter leurs dons durant les heures d'ouverture de l'organisme, de 10 h à 16 h, du lundi au mercredi, et le jeudi de 10 h à 20 h.

LeDroit

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

12 août 2011 | Le Droit

Cameron songe à limiter les réseaux sociaux

LONDRES — Le gouvernement britannique réfléchit, dans le cadre des mesures anti-émeutes, à la possibilité d'empêcher l'utilisation des réseaux sociaux et des services de messagerie par ceux qui s'en servent à des fins criminelles ou pour inciter à la violence, a indiqué hier David Cameron.



ASSOCIATED PRESS

Le premier ministre de la Grande-Bretagne, David Cameron, s'adresse aux parlementaires lors d'une réunion extraordinaire à la suite des émeutes qui ont ravagé le pays depuis samedi. La situation revient peu à la normale.

« Tous ceux qui ont assisté à ces actes terribles (les émeutes, ndlr) ont été frappés par le fait qu'ils ont été organisés via les réseaux sociaux », a expliqué le premier ministre aux parlementaires convoqués en session extraordinaire.

« Les flux gratuits d'informations peuvent être très bénéfiques, mais ils peuvent aussi servir pour commettre des méfaits », a-t-il souligné. « Et quand les gens se servent des réseaux sociaux pour se livrer à des violences, nous devons les arrêter. »

« Nous travaillons avec la police, les services de renseignements et les industriels pour voir s'il

serait judicieux d'empêcher les gens de communiquer via ces sites et ces services quand nous savons qu'ils se préparent à commettre des violences, des crimes ou à mettre le désordre », a ajouté M. Cameron.

Les réseaux sociaux surveillés

Pendant les quatre nuits d'émeutes qui ont secoué la Grande-Bretagne à partir de samedi soir, la police a surveillé les réseaux sociaux qui servaient souvent de relais aux assaillants.

De nombreuses personnes suspectées d'avoir utilisé Facebook, Twitter et la messagerie BlackBerry Messenger (BBM) pour inciter à la violence ont été arrêtées ces derniers jours.

La messagerie quasi instantanée et gratuite des téléphones portables BlackBerry est prisée par les auteurs de troubles car elle est cryptée.

Hier, un jeune de 27 ans a comparu devant la justice pour avoir posté un message sur Facebook dans lequel il disait : « On fait une émeute à Hastings », une ville du sud de l'Angleterre : « Qui en est ? ».

De nouvelles mesures

Par ailleurs, le premier ministre britannique David Cameron a dévoilé hier de nouvelles mesures anti-émeutes, n'excluant pas le recours à l'armée à l'avenir, alors que le pays a connu sa première nuit calme après quatre jours consécutifs de violences.

Devant le Parlement réuni en session extraordinaire, M. Cameron a annoncé des pouvoirs supplémentaires pour les policiers, notamment celui d'enlever foulards, masques et autres cagoules dissimulant le visage des personnes soupçonnées d'activité criminelles.

Nombre de pillards, qui ont semé la terreur ces derniers jours dans plusieurs villes d'Angleterre, avaient le visage caché, compliquant leur identification sur les images des caméras de vidéo-surveillance.

Les émeutes qui ont fait au moins quatre morts.

Dans un discours de fermeté, le chef de gouvernement, rentré d'urgence de vacances mardi, a condamné « la criminalité pure et simple » des émeutiers. Il ne s'agit « pas de politique, ni de manifestation, mais de vol », a-t-il tempêté, accusant des « voyous opportunistes » d'avoir pris pour prétexte la mort d'un homme, tué par la police la semaine dernière, pour déclencher les violences.

De samedi à mercredi, les émeutiers ont vandalisé nombre de commerces et incendié des bâtiments dans plusieurs villes anglaises, dont Londres, qui doit accueillir les jeux Olympiques de 2012. « À un an des Jeux, nous devons montrer que la Grande-Bretagne n'est pas un pays qui détruit, mais un pays qui bâtit, qui ne baisse pas les bras », a estimé M. Cameron.

La facture des violences urbaines dépassera largement le seuil des 225 millions d'euros (321 millions de dollars), selon des chiffres provisoires jeudi des assureurs et de groupements professionnels. Le gouvernement a annoncé de son côté la création d'un fonds de 22 millions d'euros (32 millions de dollars) pour venir en aide aux commerçants dont les magasins ont été dévalisés.

La Grande-Bretagne a connu mercredi soir sa première nuit calme depuis le début des violences, l'important dispositif policier et la pluie semblant avoir dissuadé les émeutiers de semer la panique. Mais la police, qui a procédé à plus de 1 200 arrestations, continuait hier à interpellé des auteurs de troubles présumés. À Londres, elle a mené dès l'aube des perquisitions en application de 100 mandats d'arrêt. Parmi les arrestations, celle d'un homme soupçonné d'être impliqué dans l'attaque d'un étudiant malaisien dépouillé de ses biens par des jeunes prétendants lui venir en aide au cours des émeutes.

Dans les quartiers défigurés par les émeutes, les pires qu'ait connues le pays depuis des décennies, la vie reprenait progressivement ses droits hier.

À Ealing, zone résidentielle de l'ouest de Londres, un café bio, dont la vitrine brisée était remplacée par des planches de bois, était ouvert. « Le quartier se remet rapidement », a témoigné le patron, Hussein Hagg.

En dépit de ces signes de retour à la normale, les risques de dérapage demeuraient importants. Ce qui a contraint la ligue anglaise de football à reporter le match de la première journée du championnat d'Angleterre samedi à Londres entre Everton et Tottenham, le quartier même où les violences avaient débuté le week-end dernier. Les neuf autres matches du championnat ont en revanche été maintenus pour ce week-end.

Agence France-Presse

12 août 2011 | Le Droit | FRANÇOIS PIERRE DUFAULT | fpdufault@ledroit.com

Éradiquer la cigarette en public

Bannir la fumée de façon volontaire ne suffit plus à Ottawa, selon le conseiller Stephen Blais. L'élu veut donner encore plus de dents au règlement antifumée dans la capitale en l'étendant à tous les parcs et toutes les plages publiques. Il veut également rendre illégal de fumer sur les terrasses extérieures avant 20 h.



ÉTIENNE RANGER, Ledroit

Le conseiller Stephen Blais veut donner encore plus de dents au règlement antifumée d'Ottawa, en l'étendant aux parcs, plages et terrasses extérieures (avant 20 h). Bannir la cigarette de façon volontaire ne suffit plus, croit-il.

La démarche de M. Blais vise principalement à protéger les enfants de la fumée secondaire. C'est la raison pour laquelle il vise les parcs et les plages, des endroits largement fréquentés par les jeunes familles. C'est également la raison pour laquelle il ne s'oppose pas à ce qu'on fume sur les terrasses de restaurants et de bars après l'heure du souper, lorsqu'on n'y retrouve plus d'enfants.

« Les enfants sont les plus vulnérables à la fumée secondaire. Nous savons à quel point c'est toxique et ça nuit à leur développement. La fumée de cigarette contient plus de 4000 produits toxiques, dont 50 sont des agents cancérigènes connus. Je veux faire en sorte que nos jeunes y soient exposés le moins possible », explique M. Blais au Droit.

L'élu du quartier Cumberland rappelle que les jeunes en pleine croissance respirent plus rapidement que les adultes. Leurs poumons plus petits inhalent donc plus de fumée.

Ottawa, une pionnière

Il y a 10 ans, la Ville d'Ottawa a été une pionnière du mouvement anti-tabac en Ontario. C'est sur son règlement interdisant la cigarette dans les lieux publics que le gouvernement provincial s'est basé en grande partie au moment d'implanter son propre règlement en 2006. Queen's Park a récemment donné plus de mordant à ce règlement, l'étendant notamment à tous les kiosques et étals surplombés d'un toit comme dans le marché By.

« Nous avons déjà fait preuve d'un grand leadership dans la lutte au tabagisme. Mais depuis, d'autres gouvernements nous ont rattrapés et même dépassés. L'Alberta, par exemple, interdit aux gens de fumer sur ses terrasses extérieures depuis trois ans. Il nous faut faire preuve de leadership à

nouveau », affirme M. Blais.

À l'heure actuelle, une interdiction volontaire de fumer est en vigueur dans 85 des quelque 800 parcs publics d'Ottawa. Même chose pour les plages publiques. Un nombre limité de restaurants et de bars demandent à leurs clients de s'abstenir de fumer sur leur terrasse extérieure.

M. Blais croit qu'un règlement strict est devenu nécessaire pour éliminer définitivement la cigarette des parcs et des plages d'Ottawa, et ce, même si l'administration municipale se targue d'obtenir de bons résultats dans ses parcs où la fumée est bannie de façon volontaire. Selon l'élu, ce même règlement doit aussi éliminer la cigarette des terrasses, du moins en grande partie, comme le réclament depuis longtemps les groupes de pression anti-tabac dans la capitale.

Les mentalités changent

Les mentalités ont changé depuis qu'Ottawa a adopté sa loi antifumée. Ce sont maintenant les résidents qui réclament à la Ville des environnements sans fumée. Conséquemment, Santé publique Ottawa a changé son approche à sa lutte au tabagisme. Plutôt que de faire la vie dure aux fumeurs avec des règlements et des amendes, comme au début des années 2000, elle laisse les citoyens prendre les choses en main.

Fin mai, le médecin-chef en santé publique, le Dr Isra Levy, a dit favoriser l'initiative citoyenne à un règlement musclé – comme celui qu'a adopté la Ville de New York, par exemple – pour bannir la cigarette dans les parcs publics. « Plus le mouvement vient de la communauté, plus il est accepté par la majorité », avait-il précisé.

Stephen Blais, lui, est d'avis qu'éradiquer le tabagisme se fait par étapes. « Il y a eu l'étape de l'interdiction sur une base volontaire. Nous sommes maintenant à l'étape du règlement pour nous assurer que l'interdiction est vraiment respectée de tous. Nous devons avoir ce débat (à l'hôtel de ville) et c'est le bon temps pour en parler ».

L'élu du quartier Cumberland présentera une résolution lors de la prochaine réunion du conseil municipal, le 24 août. S'il obtient l'appui d'une majorité de ses collègues, il demandera à la direction des règlements municipaux de produire, d'ici l'automne, un rapport sur la faisabilité et les éventuels coûts reliés à l'application d'un règlement antifumée dans les parcs, sur les plages et sur les terrasses.

Il espère qu'un règlement sera adopté à temps pour le début de l'été prochain.

M. Blais dit que l'idée de donner plus de mordant au règlement anti-tabac de la Ville d'Ottawa lui est venue lorsque lui et son jeune fils se sont retrouvés en présence de fumeurs dans un parc de son quartier.



« Les fumeurs ne le faisaient pas exprès, mais leur fumée était tout de même incommodante. »

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

12 août 2011 | Le Droit | FRANÇOISFRANÇOISPIERREPIERRE DUFAULT

Watson vise encore la « cure minceur »

Fpdufault@fpdufault@ledroit.ledroit.com com

Même s'il s'est fait plutôt discret à ce sujet depuis son élection, l'automne dernier, le maire Jim Watson souhaite toujours réduire la taille du conseil municipal d'Ottawa. Il promet de mettre de l'avant, d'ici la fin de la prochaine année, « un ensemble de réformes pour rationaliser le conseil ».



SIMON SÉGUIN-BERTRAND, Archives Ledroit

Malgré sa discrétion sur le sujet, le maire Watson souhaite toujours « rationaliser » le conseil municipal et réduire le nombre d'élus qui y siègent.

M. Watson dit qu'il a d'autres promesses à remplir avant de s'attaquer à la taille de son conseil. Mais une cure minceur est toujours sur son radar, assure-t-il.

« Jusqu'ici, ma plus grande priorité a été de rendre publiques les dépenses des élus sur le Web. Plus tard cette année, ce sera l'intégrité, avec la création d'un registre des lobbyistes. La question de la taille du conseil n'a pas à être abordée d'ici les prochaines élections. C'est néanmoins mon intention de mettre des propositions de l'avant vers la fin de l'an prochain », a déclaré M. Watson au Droit.

De 23 à 17 échevins

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Article rank | 12 Aug 2011 | Ottawa Citizen | BY HANNAH SCISSONS | POSTMEDIA NEWS

School's cellphone seizure from boy sparks suit 2

Text message helped police recover car

SASKATOON • The Saskatchewan Rivers School Division is being sued for \$50,000 after a vice-principal in Prince Albert, Sask., examined a cellphone seized from a 12-year-old student and found a text message that police used to recover a stolen car.

In a statement of claim, the boy's grandparents say the student has had to move in fear of violent retaliation. The document also argues the vice-principal "had no right, whatsoever, to read the text messages on the student's phone," accusing him of breaching the student's privacy.

They are also suing the school division for the cost of driving their grandson out of the city every weekend before he moved away to live with his mother.

Allegations in the grandparents' statement of claim and the school division's statement of defence have not been proven in court.

While some of the details in the accounts differ, the grandparents and school division agree on some basic facts, including that the student's cellphone was confiscated by a teacher who took the phone to the school's vice-principal who then examined it.

The vice-principal called the student to his office and read the text message, which talked about a stolen vehicle.

According to the grandparents, the vice-principal then questioned the student about who had sent the text and threatened to call police if the student didn't tell him the person's last name. However, the school division said the vice-principal immediately knew who the text message was from — a previous student at the school — and consulted with the principal before police were called.

At that point, school staff "had no further involvement" with the student or police in connection with the text message, the school division said in its statement of defence.

The grandparents say Prince Albert city police came to the school and asked the student to send a text asking about the location of the stolen vehicle.

When he received a reply, they took him in a police car to the stolen vehicle and then returned him to the school.

A date to hear the grandparents' claim in court has not been set.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.